

SNTRS



informations

Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.

édité par nos soins

25, RUE DES CHEVREUSE 91400 ORSAY. Tél. 69.07.60.13

C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : Jean OMNES

Supplément au N° 13 .H VENDREDI 11 OCTOBRE 1996

7,00 Frs

*SPECIAL
INSERM
A TOUS LES ADHERENTS*

SOMMAIRE

Pages 2 à 4

ENSEMBLE

**DEFENDONS LE SERVICE PUBLIC ET LA LIBERTE DE RECHERCHE
EXIGEONS LES CREDITS ET POSTES NECESSAIRES**

Tous en grève le jeudi 17 OCTOBRE 1996

Manifestations organisées à Paris et en province

Manifestation parisienne de la République (11h) à St Augustin.

Rendez-vous 10 h 30, angle Bd St Martin et rue de Turbigo

Pages 5 - 6

**Claude GRISCELLI, le nouveau D.G. de l'INSERM, effectue actuellement
le tour des ADR et CSCRI de France "pour entendre et écouter".**

Il s'est donc rendu à Toulouse, le 26 septembre et a rencontré le CSCRI.

Page 7

Les feuilles de note se ramassent à la pelle...

Pages 8-9

INFORMATION

avant et pour préparer le 22ème CONGRES du SNTRS-CGT

**La CONFERENCE NATIONALE INSERM se tiendra le
VENDREDI 15 NOVEMBRE 1996**

Convocation-Mandat (consultatif)

17 OCTOBRE

L'appel unitaire des organisations de fonctionnaires à faire du 17 Octobre une puissante journée de grèves et de manifestations rencontre un très large écho.

Cette décision - qui s'inscrit dans la démarche de rassemblement à laquelle oeuvre sans relâche la CGT - correspond bien au besoin ressenti par les personnels d'un puissant coudé à coudé pour faire converger les actions, pour être plus forts, pour imposer la satisfaction des revendications.

Blochage des salaires et retraites, augmentation des prélèvements fiscaux et sociaux, suppressions d'emplois, maintien d'une précarité insupportable, remise en cause du service public, introduction de critères de rentabilité financière partout, dans tous les domaines, carrières bloquées, droits sociaux amputés... toutes les décisions gouvernementales s'inscrivent dans une logique de reculs sociaux.

L'idée grandit que ça ne peut plus durer comme ça ; que l'avenir ne se construit pas en marche arrière ; que la réponse aux revendications c'est aussi un point d'appui pour relancer le développement économique, répondre aux questions de l'emploi, lutter contre la misère et l'exclusion, offrir des perspectives à la jeunesse.

POUR NOS REVENDICATIONS

Le 17 Octobre, constituera une étape importante dans le processus de luttes revendicatives qui se développe et qui est appelé à connaître les prolongements qu'exige la situation.

Il sera porteur des revendications des personnels

- Pour l'abandon des suppressions et gels d'emplois qui affaiblissent le service public et privent des dizaines de milliers de jeunes de débouchés dans la Fonction Publique.

- Pour une véritable résorption de la précarité, avec des perspectives réelles et concrètes d'accès aux emplois statutaires pour les centaines de milliers de personnels précaires.

- Pour une politique de développement de l'emploi public afin de répondre à des besoins de plus en plus importants.

- Pour le développement du service public, débarrassé des critères de rentabilité, et centré sur la réponse aux besoins sociaux et économiques. Ceci nécessite qu'il soit mis un terme à toutes les mesures d'abandons de missions, de privatisations, de destructions du service public et à la Réforme de l'Etat qui en constitue l'ossature.

- Pour la réponse aux exigences en matière de salaire et de retraite, ce qui nécessite le relèvement du minimum de rémunération - que la CGT revendique à 8 500 Francs brut - et de tous les niveaux de la grille en conséquence.

- Pour la reconnaissance des qualifications dans la grille unique, le reprimandage des emplois.

- Pour la réduction du temps de travail à 35 heures sans amputation salariale et compensée en emplois

- Pour la reconquête en matière de protection sociale et l'abandon du "plan Juppé" qui fait montre de sa noirceur, de son injustice comme de son inefficacité.

EMPRENEZ VOUS DU MOUVEMENT !

Les revendications, l'action, c'est l'affaire de tous et de chacun.

L'UGFF-CGT appelle à impulser partout des assemblées générales, larges, unitaires, pour débattre et décider démocratiquement des formes et de la conduite de l'action, des suites à construire ensemble.

**Pour gagner sur les revendications,
Tous ensemble, faisons du 17 Octobre une
puissante journée de grève et de manifestations.**

Un budget minimal pour l'INSERM Des recrutements au compte-goutte

L'INSERM va avoir en 1997:

- un budget global supérieur de 0,3 % à celui de 1996. Cependant comme la masse salariale augmente de 1,5 % (uniquement pour prendre en compte l'évolution des carrières), le budget de fonctionnement de l'organisme diminue de 3,5 %, et ceci sans tenir compte de l'inflation!

- 12 postes de chercheurs et 14 postes d'ITA en moins.

Les recrutements de 1997 se feront au compte-goutte: 50 Chargés de Recherche (alors que 61 postes avaient été mis au concours), 3 Directeurs de Recherche et un nombre inconnu d'ITA, de toute façon inférieur à 40. Pour le moment, il n'y a aucune information sur les possibilités de promotion.

Par une décision politique, le gouvernement a fixé à 2,5% des effectifs le nombre des recrutements, limitant ainsi à 50 les possibilités de recrutement de Chargé de Recherche, alors qu'il y avait une possibilité de 61 postes. Pour les ITA, ce pourcentage ne sera même pas atteint.

- avec un budget de fonctionnement en baisse, la direction de l'INSERM a décidé:

- que la dotation des unités serait « augmentée » de 1% (soit en fait une diminution d'environ 1,2% en tenant compte de l'inflation).

- que les crédits de l'administration seraient diminués de 14%.

Les seuls crédits protégés seraient les crédits incitatifs. Comme les conclusions du Conseil Interministériel sur la Recherche du 3 Octobre le laissent craindre, ces crédits privilégieront probablement d'abord les axes prioritaires définis par les Ministères (pour l'heure: immunologie, cancer, maladies cardio-vasculaires, infectieuses et neurodégénératives, organes des sens, vieillissement, handicap, génétique, biothérapies, microbiologie).

Par ailleurs, il est annoncé qu'au delà de 1997, une part du budget des Unités dépendra de leur participation à la recherche dans les grands axes prioritaires

La Recherche Biomédicale est annoncée comme une priorité par le gouvernement. Les faits ne peuvent que laisser sceptiques. Comment peut-on espérer développer, voire maintenir, le potentiel de recherche de l'INSERM avec une diminution permanente du budget des Unités et du potentiel humain, tant chercheur qu'ITA? Il est mis en place une ligne budgétaire spécifique pour les grands axes prioritaires, ce qui, dans un contexte de diminution du budget global ne peut qu'aboutir à l'affaiblissement des autres domaines de recherche.

PARTICIPEZ A TOUTES LES ACTIONS PROPOSEES PAR LE

SGEN-CFDT INSERM, SNCS, SNTRS-CGT

Tous en GREVE le 17 Octobre pour l'emploi, le pouvoir d'achat et la défense
du Service Public.

SNTRS-CGT

ENSEMBLE

**DEFENDONS LE SERVICE PUBLIC ET LA LIBERTE DE RECHERCHE,
EXIGEONS LES CREDITS ET POSTES NECESSAIRES.**

Dans un contexte de récession budgétaire répétitif, moins 6,5 % de crédits de paiement pour 1997* en francs constants, et de réduction d'effectif (637 suppressions de postes programmés - ITA et chercheurs), le gouvernement veut imposer une "finalisation" de la recherche jusqu'à 20 % de son fonctionnement, sous prétexte de favoriser les retombées socio-économiques. Il diminue ainsi les moyens de la recherche fondamentale en l'orientant dans les axes prioritaires : c'est absurde et improductif. En effet, il n'y a pas de bonne recherche finalisée sans une recherche fondamentale libre et de haut niveau.

M. Griscelli, actuel directeur de l'INSERM, le disait le 4 octobre 1993, alors qu'il était conseiller de Fillon : *"La recherche fondamentale n'est ni orientable, ni programmable et les chercheurs impliqués dans cette démarche doivent conserver le maximum de liberté avec comme seul critère, celui de l'excellence"*.

Les réformes actuelles s'inscrivent de manière cohérente dans une politique initiée par le Rap-

port Fillon, la Réforme de l'Etat, la contractualisation de l'Université et la réforme du système de santé. Leur but est le démantèlement des établissements publics de recherche (EPST) au profit d'intérêts privés ; c'est ce que le gouvernement appelle "retombées socio-économiques".

La "finalisation" de la recherche est réalisée au travers du budget et de la contractualisation des organismes comme cela a été fait à l'INRA.

Cette contractualisation, qui est en cours d'élaboration pour le CNRS et l'INSERM, serait, n'en doutons pas, très contraignante.

Pour arriver à ses fins, le gouvernement veut retirer toute prérogative à la communauté scientifique dans la définition de la politique de recherche et pour son évaluation. Cela au profit de comités ad-hoc placés auprès du comité interministériel ou directement auprès des directions d'organismes.

* : pour l'ensemble des EPST

ENSEMBLE DEFENDONS

le service public de recherche,

Cela passe par la défense des EPST, du statut des personnels et par la levée des suppressions de postes.

ENSEMBLE REVENDIQUONS

un budget répondant à l'attente, aux besoins de la population,

les seuls gâchis relevés par la cour des comptes, les trous des grandes banques nationalisées représentent plusieurs fois le budget des EPST.

ENSEMBLE DEMANDONS

la création des milliers d'emplois

dont la recherche a besoin et pour laquelle de nombreux jeunes chercheurs et ITA sont formés, mais qui sont au chômage ou sur des emplois précaires, sous-payés, exploités.

ENSEMBLE REFUSONS

la mise sous tutelle des instances scientifiques.

**Le financement récurrent des équipes, un personnel titulaire en nombre suffisant,
une amélioration des carrières, le rattrapage du pouvoir d'achat,
la démocratie dans les instances d'évaluation, dans la vie des organismes,
l'intervention des personnels ITA et Chercheurs,
sont les seules garanties de la qualité de la recherche.**

Tous en grève le 17 octobre 1996 !

***Participez aux manifestations
organisées à Paris et en province.***

**Manifestation parisienne de la République (11h) à St Augustin.
rendez-vous 10h30, angle Bd St Martin et rue de Turbigo.**

Claude GRISCELLI, le nouveau DG de l'INSERM, effectue actuellement le tour des ADR et CSCRI de France "pour entendre et écouter". Il s'est donc rendu à TOULOUSE, le 26 septembre et a rencontré le CSCRI.

Voici la synthèse de ses propos. Comme entrée en matière, il annonce : "Si on change de DG, c'est pour qu'il y ait une nouvelle politique". Il prévoit une "réforme tranquille sur 1 an".

• ITA

--> Question sur le recrutement des ITA, liée à la perte de savoir faire en raison des départs à la retraite. La non acquisition de nouveaux savoir-faire est préjudiciable à la performance des plateaux techniques qui deviennent de plus en plus sophistiqués.

- « C'est une vraie question : il n'y a seulement 36 postes d'ITA en 96, peut-être un tout petit plus en 97. Il faut inverser la tendance sur plusieurs années. D'autre part les ITA n'ont pas la liberté d'action des chercheurs pour s'adapter à l'évolution technologique. En plus ils n'ont aucune promotion » (!!!)

« La technicité évolue, pas toujours les compétences. Le problème de l'ingénierie n'est pas pris en compte avec les plateaux techniques ».

« La tendance va vers la mise en commun des moyens entre différents partenaires au niveau d'un site, d'une ville et donc aussi des personnels. (pas nécessairement ITA). Pour ces personnes les questions se posent de leur qualification, puis de leur promotion et enfin de leur reconnaissance. Il faut apprendre à gérer cela avec les directeurs d'IFR »

Par ailleurs il n'y a plus de logique à assurer une parité un chercheur, un ITA

--> Question de la mobilité des ITA et de son absence totale de transparence ?

- « C'est exact, Je vais supprimer le CODIS qui décidait tout seul. »

--> A quoi peut bien servir la plaquette sur les Activités des ITA ?

- « C'est un objet de je ne sais quel siècle". C'est un document de base qui a été fait en concertation avec les syndicats, et qui a été l'objet d'une certaine "frilosité" des personnes. Ceci a donné un document fade. Il faudra reprendre ce travail qui sert de base. »

• CHERCHEURS

--> Modalités de recrutement, niveau Cr2/CR1 ?

« Cette réflexion si elle doit induire des changements ne peut se faire qu'en concertation avec les autres EPST et c'est le Ministère qui décide. Si on devait décider de ne plus recruter qu'au niveau CR1, il faudrait absolument que ceci soit à effet différé pour permettre à ceux qui ont commencé leur trajectoire dans un certain dispositif de la poursuivre avec les mêmes règles du jeu. »

« En 96 il y a 53 postes 40% CR1, 60%CR2 : un peu plus de CR1 à L'INSERM qu'au CNRS, à cause du recrutement des médecins mais nous n'avons ni la même histoire ni la même vocation. La démographie de l'INSERM ne permet pas un grand volant avec les départs à la retraite. On pourrait avoir 80 recrutements, qui seraient nécessaires, mais le Ministère veut réduire la masse salariale. Pour l'INSERM elle doit passer de 64% du budget à 60% (pire pour le CNRS).

Il faut négocier avec le Ministère des finances et le Ministère de la Santé qui jusqu'à présent ne finançait rien. Il faut trouver des ressources extérieures ».

« Par ailleurs il faut réfléchir à la stratégie scientifique à mettre en place pour élaborer une politique de recrutement. Par exemple sur quels critères attribuer les postes aux CSS ? Une simple répartition proportionnelle est complètement biaisée.

--> **Quels seront les critères d'évaluation ?**

- « Pour le recrutement et la promotion des chercheurs nous avons 2,5 ans pour revoir "les indicateurs d'évaluation" avant les prochaines CSS. L'évaluation n'est peut-être pas parfaite dans notre organisme. »

--> **Que deviennent les Postes Verts ?**

« Je veux développer une politique très importante d'accueil :

Je fais la distinction entre les Postes Verts "émeraude" et "Jade" (dénomination DG)

- Postes Verts "émeraude" pour accueillir un chercheur de très grande qualité avec des retombées sur un site - il faut l'accueillir le mieux possible -

- Postes verts "jade" qui sont plutôt des postes de coopération . Ils sont mal gérés à L'INSERM, il n'y a pas de vraie politique scientifique qui préside à leur attribution

Faire si c'est efficace, ne pas faire semblant de....»

REMARQUES DIVERSES

--> **Le continuum de la recherche**

-« La recherche doit s'établir en continu sur 4 segments successifs :

la Recherche Fondamentale, indispensable pour alimenter la suite et il faut respecter au maximum la liberté des chercheurs

la Recherche Médicale cognitive

La Recherche Clinique qui introduit les résultats des étapes précédentes

la Santé Publique. »

--> **Les IFR**

- « Il faut fédérer tout ce qui peut être fédéré. »

--> **Le rôle des CSCRI**

- « Ne pas bouger ce qui marche et les adapter. Les IFR ne peuvent pas prendre en charge le travail collectif. Le CSCRI doit avoir la responsabilité de la stratégie scientifique régionale avec une vraie délégation et bien sûr un retour d'information régulier avec le siège. »

--> **La MSI : Mission Scientifique INSERM**

- « Une dizaine de scientifiques vont constituer cette mission. Ils seront chacun chargés soit des secteurs Région, Nation, International, soit d'un domaine thématique soit enfin d'un partenariat (université, AP, ...)

--> **les postes d'accueil d'internes**

Le financement prévu (1/3 région, 1/3 INSERM, 1/3 Hôpital) n'est ni réaliste ni techniquement défendable

A noter le DG n'a rien dit de la contractualisation, question que les ITA et chercheurs pensaient qu'elle serait posée par les Directeurs après le CSCRI. A suivre donc.

LES FEUILLES DE NOTE SE RAMASSENT A LA PELLE....

C'est la saison ! Fier de sa réalisation, l'INSERM s'apprête à recommander aux ITA d'utiliser sa belle brochure "Activité des ITA" pour remplir leur feuille de note. Pour faciliter les choses, ce seront les mêmes rubriques que celles des fiches d'activité qui figureront sur la feuille de note (technicité, information, contraintes, etc.).

Le SNTRS a pris position sur la démarche de l'INSERM, dans un tract dès septembre 1994 en rappelant le contexte (qui n'a fait qu'empirer depuis) : suppression et gel de postes ne peuvent amener la direction qu'à organiser le redéploiement des ITA.

Ce descriptif, auquel l'Administration tient tant, nous paraît tout à fait inadapté en face des raisons et des buts affichés de son existence.

La nouvelle direction de l'INSERM, qui prétend qu'il a été fait en concertation avec les syndicats (en ce qui concerne le SNTRS, nous avons donné notre point de vue mais n'avons pas participé à son élaboration), le trouve "fade" et fait avec "frilosité" ! (cf. compte-rendu rencontre DG/CSCRI Toulouse).

L'ITA qui se contenterait de piocher dans la ou les pages qui concernent ses activités pour remplir sa feuille de note ne se trouverait pas dans les meilleures conditions pour faire reconnaître sa qualification. Il aurait fallu pour cela un document plus analytique que descriptif.

Il est nécessaire, rappelons le, d'inciter nos collègues à faire ressortir dans quelles conditions ils sont amenés à exercer leur activité, à quel niveau cette activité s'exerce en plus de la technicité : autonomie, recherche d'informations, responsabilités, etc. Ne pas s'enfermer dans les rubriques proposées et ne pas hésiter à joindre un rapport d'activité si on le juge utile. C'est ce qui permet aux membres de la CAP et en particulier à nos élus, de reconnaître le **niveau de qualification**. Ce qui doit être primordial pour le travail de cette instance.

INFORMATION

avant et pour préparer le 22ème congrès du SNTRS-CGT

La **CONFERENCE NATIONALE INSERM** se tiendra le

VENDREDI 15 NOVEMBRE 1996
à l'INSERM Salle 132

Les participants sont les membres de la C.E. INSERM sortante, plus 1 délégué pour 5 adhérents par section.

Mais le débat sera d'autant plus riche qu'il sera plus ouvert et, suivant la coutume, il y a des mandats consultatifs pour les adhérents qui le souhaitent et/ou qui veulent s'engager un peu plus dans la lutte syndicale.

C'est pourquoi, vous trouverez 1 convocation-mandat (consultatif) dans ce numéro, les mandats délibératifs seront envoyés aux responsables de section dans quelques temps.

CGT

SNTRS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

25, rue de chevreuse
91400 ORSAY

TELEPHONE : 69.07 60 13
TELECOPIE : 69 07 50 05
REPONDEUR : 69 07 30 11
E-MAIL sntrs@psisun.u-psud.fr

Orsay, le 11 octobre 1996

SECTION NATIONALE INSERM

CONVOCATION-MANDAT
(CONSULTATIF)

Cher(e) camarade,

Tu es prié d'assister à la **CONFERENCE NATIONALE INSERM**

qui se tiendra le **VENDREDI 15 NOVEMBRE 1996** de 9 h à 18 h

à l'**INSERM**, salle 132
101, rue de Tolbiac 75013 PARIS
Téléphone : 01 44 23 60 00

METRO : TOLBIAC

ORDRE DU JOUR :

- Préparation du 22ème Congrès du SNTRS-CGT

Comptant sur ta présence, reçois, cher(e) Camarade, nos fraternelles salutations.

Jean OMNES
Secrétaire Général.



NB : La présente convocation vaut MANDAT pour solliciter une autorisation spéciale d'absence prévue au Chapitre II, Section I, du décret N°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique.

